

DUCATI CLUB DE FRANCE

Association créée le 10 juin 1980 (J.O. du 10.07.80) Loi 1901 Bernard Ravier – 37 rue de l'Église - 70170 Port-sur-Saône 03 84 958 914 - tourisme@desmo-net.com

Le Ducati Club de France® organise un CHALLENGE NATIONAL DCF TOURISME

Article 1.

Le Ducati Club de France organise un Challenge annuel du Tourisme.

Article 2.

Le challenge est ouvert à tous les membres adhérents du D.C.F.

Article 3.

À l'occasion de chaque rassemblement organisé par le club, chaque participant venant en moto ou side-car marquera un nombre de points équivalent au nombre de kilomètres effectués pour venir et repartir de ce rassemblement de son adresse connue au moment de son inscription ou ré-inscription au club (distance prise sur viamichelin/moto/itinéraire touristique).

Article 4.

Tous les membres du D.C.F. se rendant en moto ou side-car participent automatiquement au challenge. Charge aux organisateurs de transmettre dans la boite tourisme@desmo-net.com un fichier de la liste des participants membres du club et venus en moto (important) au rassemblement. : ce fichier devra indiquer l'adresse des participants.

Article 5.

En fin d'année, deux classements seront établis :

- Un classement individuel,
- Un classement par section.

Les trois premiers du classement individuel gagneront des bons d'achat du spaghetteam d'une valeur de 150€ au premier, 100€ au second et 50€ au troisième.

Article 6.

Le Challenge 2015 se déroulera sur les rassemblements suivants.

- 7 et 8 mars 2015 : les Bambinos, Bignoux (86)
- 14 et 15 mars 2015 : Ducati calva La Haye Pesnel (50)

- 8 au 10 mai 2015 : Alpes du Nord (lieu à préciser)
- 16 et 17 mai 2015 : Sapin Président (Haut-Doubs))
- 23 au 25 mai 2015 : Il était 3 fois dans l'Ouest : Saint-Guyomard (56)
- 5 et 6 septembre 2015 : Mont-de-Laval (25)
- 26 et 27 septembre 2015 : Saint-Martin de Craux (13).
- 24 et 25 Octobre 2015 : Torce la Vallée (72)

Si d'autres organisations du club se mettent en place ultérieurement, elles seront incluses dans ce Challenge.